

2 - Conseil Municipal - Commissions et représentations - Modificatifs

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

1 - SEM Micropolis

Par délibérations des 17 avril 2014 et 2 novembre 2015, le Conseil Municipal a désigné les élus suivants pour représenter la Ville à la SEM Micropolis :

- M. Jean-Louis FOUSSERET
- M. Thierry MORTON
- M. Christophe LIME
- Mme Christine WERTHE.

Il est proposé de remplacer M. Christophe LIME par M. Pascal CURIE pour représenter la Ville au Conseil d'Administration de la SEM Micropolis.

2 - Syndicat Mixte de Micropolis

Par délibérations des 17 avril, 22 mai et 19 juin 2014, le Conseil Municipal a désigné les élus suivants pour représenter la Ville au Syndicat Mixte de Micropolis :

3 délégués titulaires :

Mme Catherine THIEBAUT
M. Christophe LIME
Mme Marie ZEHAF

3 délégués suppléants :

M. Thierry MORTON
M. Gueric CHALNOT
M. Dominique SCHAUSS

Il est proposé de remplacer M. Thierry MORTON par Mme Karima ROCHDI pour représenter la Ville au Syndicat Mixte de Micropolis en tant que déléguée suppléante.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à désigner :

- M. Pascal CURIE pour représenter la Ville à la SEM Micropolis,
- Mme Karima ROCHDI pour représenter la Ville au Syndicat Mixte de Micropolis en tant que déléguée suppléante.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des remarques à faire par rapport à cela ? Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Ce rapport est donc adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de désigner :

- M. Pascal CURIE en tant que représentant de la Ville à la SEM Micropolis,

- Mme Karima ROCHDI en tant que déléguée suppléante de la Ville au Syndicat mixte de Micropolis.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 8 avril 2016.